

## Discours au XII<sup>e</sup> Congrès du P. C. U. S (extraits)<sup>1</sup>

1923

Camarades, je commencerai par les mêmes mots que ceux que j'ai employés dans ma déclaration sur la question nationale au Plénum de février du Comité Central. Si nous regrettons vivement l'absence de Vladimir Illitch pour toute une série de raisons, une de ces raisons est la question nationale. Ce qui nous manque, c'est son autorité, sa compréhension de la situation nationale et internationale. Elles auraient été nécessaires pour secouer le parti par une déclaration puissante et ferme montrant que nous commettons des erreurs fatales sur la question nationale. Je dois dire franchement que lorsque je vois le calme avec lequel les membres du parti, et plus particulièrement les membres de la section russe, réagissent aux débats qui, malheureusement, ont trop pris une couleur locale, je suis effrayé pour l'avenir de notre parti. En fait, camarades, c'est une des questions qui touche aux fondations de la Russie soviétique et de notre parti. Il faut le dire ouvertement et honnêtement au congrès du parti : la question nationale est une de ces questions qui porte la menace d'une guerre civile si nous ne montrons pas la sensibilité et la compréhension indispensables dans notre attitude envers elle. C'est la question de la « *smytchka* » (« union ») entre le prolétariat révolutionnaire russe et les 60 millions de paysans non russes qui, sous la bannière de leur nationalité, revendiquent leur participation à la vie économique et politique de l'Union soviétique. Et c'est pourquoi je dis : Lénine nous aurait expliqué cette situation avec l'autorité d'un guide et avec toute la pénétration de son génie.

Camarades, pourquoi la question nationale est-elle soulevée pour la troisième fois ? Je crains qu'elle ne revienne encore une quatrième et une cinquième fois ; dans un an ou deux, nous discuterons encore la question nationale. Je dois avouer que quelque temps avant le congrès nous avons caressé l'espoir que la question nationale aurait été au cœur du congrès, comme Lénine l'avait proposé. Mais, en fait, elle en a été la queue. Nos camarades subissent ce débat sur la question nationale avec impatience.

(Une voix dans l'auditoire : « *Pas du tout !* »)

Je n'entends faire de reproche à personne car, sur cette question, nous sommes tous coupables. Et quand je vois combien la tâche est difficile pour nos organisations en Ukraine, où nous travaillons dans des conditions de lutte nationale, quand je vois combien il est difficile pour nous de leur faire comprendre l'importance de la question nationale, je commence à craindre pour le pouvoir soviétique. Et cette question est encore plus difficile en Russie.

De quoi s'agit-il ? Camarades, pourquoi soulevons-nous la question nationale pour la troisième fois ? Parce que plus nous la soulevons, plus nous nous éloignons d'une compréhension et d'une solution communistes du problème des nationalités. En abordant la question des nationalités, nous avons un préjugé, un préjugé profond et qui est d'autant plus dangereux que c'est un préjugé communiste, parce que son apparence est communiste, parce qu'il a ses racines dans notre programme et parce que ce préjugé dissimule notre ignorance dans la question des nationalités. Je me souviens d'une remarque très caractéristique du camarade [Staline](#). Lorsque je suis revenu de l'étranger après l'adoption du programme sur l'Union, le camarade Staline me dit : « Vous savez, beaucoup de gens m'ont demandé : cela est-il à longue portée, n'est-ce pas une manœuvre diplomatique ? ». Oui, camarades, toute la politique des nationalités, toutes les relations de notre gouvernement au sein de l'Union, ont été comprises par la majorité en Ukraine et bien plus encore en Russie comme une sorte de jeu stratégique de la diplomatie : « Dieu, merci, nous avons résolu la question des nationalités dans le passé, lors de la révolution d'Octobre. Notre pays est communiste ; nous sommes tous partisans de l'internationalisme. »

Dites-moi, camarades, combien d'entre nous peuvent expliquer de quelle manière la révolution d'Octobre a résolu la question des nationalités ? N'oubliez pas qu'en 1919 des camarades qualifiés déclaraient au congrès du parti que la question des nationalités n'existait plus, et l'un de ces camarades le disait encore devant vous ici avant hier. Ce n'était pas sa première erreur — nous commettons tous des erreurs — mais ceci fut dit ; et si des camarades qualifiés, les auteurs de « [l'ABC du communisme](#) », reconnaissent leur erreur sur la question des nationalités, que doit donc faire le militant de base ? Nous avons ici de nombreux camarades responsables qui considèrent la question nationale en souriant, en ricanant : « Mais nous sommes un pays qui a déjà dépassé le stade des nationalités », ou, comme un camarade l'a dit ici : « Nous sommes un pays où la culture économique et matérielle s'oppose à la culture nationale. La culture nationale est bonne pour les pays arriérés qui sont de l'autre côté de la barricade, pour les pays capitalistes ; nous, nous sommes un pays communiste ».

Je vous rappellerai ici les mots très justes prononcés hier par le camarade [Makharadze](#) : « Le pouvoir étatique n'a pas été créé à l'intention des communistes ; il existe pour tous les ouvriers et tous les paysans ». Nous parlons tout le temps de la *smytchka* entre les ouvriers et les paysans. Je vous le demande : sur une masse de 140 millions de personnes, combien sont internationalistes ? Si nous ne prenons que le Parti communiste, je ne sais pas la proportion de ceux chez qui est ancré un sentiment profond d'internationalisme, ni la proportion de ceux chez qui l'internationalisme coexiste avec le nationalisme. S'il s'agit des masses sans parti, des masses paysannes, sous quelle bannière accéderont-elles à la vie politique et culturelle ? Allons-nous vraiment forcer les Géorgiens à apprendre le russe comme le firent les

1 Source : numéro 157 (8 de la troisième série) de [Quatrième Internationale](#), avril-mai-juin 1982.

gendarmes tsaristes ? C'était au temps du tsarisme et nous ne pouvons pas y revenir. Allons-nous vraiment forcer les tchékistes à contraindre les non-Russes à apprendre le russe ?

Après tout, la langue maternelle et l'école indigène conduisent à la conscience nationale, et la conscience nationale conduit au désir de savoir où va le rouble du paysan. Dans le passé, il avait été nécessaire de se servir chez les paysans pour défendre le pays contre les propriétaires fonciers et les généraux, et les paysans donnèrent sans poser de questions parce qu'ils savaient quel était l'objectif. Mais une fois que la guerre civile fut terminée et qu'on commença à compter, chacun, homme ou femme, a voulu savoir où allait son rouble, combien chacun donne et combien chacun reçoit. En connexion avec cette conscience nationale vient le sentiment d'égalité dont Lénine a parlé dans [sa lettre](#)<sup>2</sup>. Et, en raison des siècles de domination tsariste, les nationalités éprouvent ce sentiment d'égalité d'une manière beaucoup plus profonde et plus forte que nous ne le pensons.

Aussi je demande : quand vous avez ces masses devant vous, à quelle question le parti est-il confronté ? Il se trouve face à la question de trouver la *smytchka* entre notre internationalisme prolétarien, communiste, et le développement national de larges couches de masses paysannes avec leur aspiration à une vie nationale, à leur propre culture nationale, à leur propre Etat national. C'est principalement au travers du développement national des différentes républiques et régions autonomes et indépendantes — des gens ricanent à leur sujet —, c'est principalement au travers de ces nouvelles républiques que nous amènerons ces 60 millions de paysans non-Russes qui, maintenant, se sentent étrangers dans notre Union soviétique, étrangers au pouvoir soviétique et au Parti communiste. Telle est précisément la tâche de notre parti. Je me permettrai de dire que le préjugé communiste qui existe chez de nombreux communistes ne nous est pas particulier : il a été présent chez beaucoup de socialistes. Je peux vous rappeler un passage de la correspondance de Marx à Engels, un passage très caractéristique que Vladimir Iliitch utilisa aussi dans un de ses vieux articles. Je vais vous le lire. Discutant la guerre austro-prussienne dans une lettre à Engels du 20 juin 1866, Marx écrivait : « Il y a eu hier une réunion du Conseil de l'Internationale sur la guerre en cours... Comme on pouvait s'y attendre, la discussion tourna autour de la question des « nationalités » et de notre attitude envers elles... Les représentants (non ouvriers) de la « jeune France » en vinrent à dire que toutes les nationalités et même toutes les nations étaient des « préjugés surannés »... Les Anglais rirent beaucoup quand je commençai mon discours en disant que notre ami [Lafargue](#) et les autres qui en avaient terminé avec les nationalités, nous avaient parlé « en français », c'est-à-dire dans une langue que ne comprenaient pas les neuf dixièmes de l'assemblée. Je suggérai aussi qu'en niant les nationalités, ils semblaient tout à fait inconsciemment sous-entendre leur absorption sur le modèle de la nation française ». Je vous le demande, camarades communistes russes, combien de fois avez-vous éprouvé de tels sentiments par rapport à d'autres nations ? J'ai entendu des camarades dire que la langue ukrainienne fut inventée par des Galiciens. En dernière instance, n'est-ce pas un sentiment de chauvinisme de grande nation qui s'insinue dans le peuple russe, qui n'a jamais connu d'oppression nationale et, au contraire, fut l'opresseur pendant des siècles ? Il est malheureux que je ne voie pas ici, sur la liste, les camarades qui, au Plénum, ont exprimé sur la question nationale les mêmes opinions que celles tenues par Lafargue il y a 60 ans.

Je demande une prolongation de 15 minutes.

(Des voix : « 10 minutes » et « 5 minutes ».)

Je n'ai pas encore dit l'essentiel.

(La majorité accorde 10 minutes.)

Camarades, de quoi s'agit-il ici ? A mon avis, parler de préjugé communiste est une explication encore insuffisante. Je pense que Staline n'est resté qu'au seuil d'une explication de l'état réel des choses dans la question nationale. Il aurait dû aller plus loin et poser la question : pourquoi soulevons-nous cette question au congrès pour la troisième fois ? Non seulement en relation avec la NEP ou avec la situation internationale qui a été créée au début de la NEP, il y a une autre raison, plus importante.

Je répète qu'il y a une seconde raison, plus importante, à savoir l'opposition fondamentale créée chaque jour et devenant de plus en plus grande entre notre parti et notre programme, d'une part, et notre appareil d'Etat de l'autre. C'est la question centrale, la question cruciale. Nous disons souvent que le parti doit diriger et nous appuyons ces mots en mentionnant nombre de faits de second ordre. Mais il y a un fait qui doit renforcer cent fois la conviction que notre parti doit avoir une direction ferme dans notre Etat — c'est précisément le fait que, souvent, particulièrement dans la question nationale, nos camarades du parti sont guidés non par une psychologie de parti prolétarien, mais par ce qu'on pourrait appeler, pour le dire avec modération, une psychologie étroite d'exécutant bureaucratique, c'est-à-dire par la psychologie des organes étatiques. Ces organes étatiques centraux, que représentent-ils ? Dans ses articles, Vladimir Iliitch en a donné une description appropriée. C'est un mélange d'administration tsariste et d'administration bourgeoise, rehaussée d'un vernis soviétique et communiste, mais seulement à la surface et rien de plus<sup>3</sup>.

---

2 La lettre de Lénine sur cette question était connue des délégués au Congrès, mais pas de l'ensemble du parti ni de la population soviétique.

3 « On prétend qu'il fallait absolument unifier l'appareil. D'où émanaient ces affirmations ? N'est-ce pas de ce même appareil de Russie, que, comme je l'ai déjà dit dans un numéro précédent de mon journal, nous avons emprunté au tsarisme en nous bornant à le badigeonner légèrement d'un vernis soviétique ? »

Vous direz que ce sont des communistes qui sont à la tête des organes soviétiques. Mais ce qui est en cause, c'est le fait que ces mêmes communistes cèdent devant la psychologie de leur propre appareil et deviennent eux-mêmes étroits d'esprit. Je vous invite à lire [l'introduction d'Engels à « La guerre civile en France »](#), sa description générale de la bureaucratie. Nos autorités centrales commencent à voir l'administration de tout le pays de point de vue du confort de leurs fauteuils de bureau. Naturellement, il est pénible d'administrer vingt républiques ; si le tout était unifié, ce serait beaucoup plus commode, si vous n'aviez qu'à appuyer sur un seul bouton pour administrer tout le pays. Du point de vue de la bureaucratie, ceci serait plus simple, plus commode, plus agréable.

Si je devais vous raconter l'histoire de la lutte que les républiques doivent mener avec notre administration centrale, ce serait l'histoire d'une lutte pour la survie. Combien de ces appareils centraux connaissent-ils la Constitution soviétique ? Je reçois un document du Conseil des Commissaires du peuple : « Au Président de la République socialiste soviétique d'Ukraine ». J'en reçois un du Comité central « Aux comités des provinces, aux comités des districts et aux Comités centraux des Républiques autonomes ». L'appareil du Comité Central ne va pas au-delà ; pour lui rien n'existe en dehors des Républiques autonomes. Je ne parle même pas de la lutte que nous sommes obligés de mener contre l'appareil bureaucratique. Camarades, je ne suis pas seulement concerné par le sort de l'Ukraine, mais je parle de toutes ces fautes parce que la ligne correcte ou incorrecte sur la question nationale reflète directement le rôle révolutionnaire du parti. Qu'est-il arrivé après la création de l'Union des Républiques ? « Union », cela fut compris par beaucoup d'organes centraux comme signifiant qu'ils pouvaient s'abattre de tout leur poids sur les différentes républiques. Je pourrais donner beaucoup d'exemples illustrant cette attitude. Par exemple, tel Commissariat du Peuple et tel autre Commissariat du Peuple signent un accord international au nom de l'Ukraine bien que personne ne leur ait donné le pouvoir de le faire. Même lorsque l'Union fut fondée, la Constitution ne leur donna pas ce droit. Qu'est-il arrivé d'autre ? Je vais vous donner encore quelques faits. Peu après que fut adoptée la Constitution de l'Union, les Commissariats commencèrent leur travail de centralisation. Dans les [Izvestia](#), un communiqué de presse annonça que des secrétariats étaient créés dans les Commissariats russes suivants pour diriger les Républiques : économie nationale, travail et finances. Qu'est-ce que cela signifie ? Cela veut dire que cela sera pire qu'avant, et c'est seulement quand le secrétariat du Comité Central arrêta ces secrétariats qu'ils renoncèrent à leurs opérations initiales. Vous pouvez dire, camarades, qu'il y a le Comité Central, mais je dois dire que notre tragédie réside dans le fait que le point de vue étroit — selon lequel ce n'est pas une question politique nationale ou internationale, mais une question de commodité pour la direction du pays — ce point de vue exerce une pression si forte sur le Comité Central qu'il devient quelquefois un obstacle. Nous avons eu quelques événements typiques assez extraordinaires. Au Plénum du Comité Central du 24 février, on décide : « Il est confirmé dans la procédure du parti que, avant l'établissement des organes normaux de l'Union, le système existant des rapports entre organes soviétiques resterait inchangé ». C'est ce qui fut décidé en février : pas de changement dans les relations mutuelles.

En mars, nous nous trouvons confrontés à toute une série d'actes législatifs signés par l'Union soviétique. A propos, le décret le plus typique concernait le Comité des Concessions ; qu'est-ce que cela voulait dire ? Cela voulait dire que le Comité des Concessions s'occuperait des richesses de toutes les Républiques, il s'occuperait de l'acier de l'Ukraine, du charbon, du pétrole, du manganèse, etc. des régions isolées. Tel est l'objet du Comité des Concessions. Bien sûr, dans le fond, je ne suis pas opposé à la création d'un Comité pan-Union des Concessions, en fait je le défendrais. Mais pas de façon indifférente à la manière dont il sera créé. J'ai reçu une réponse du Secrétariat du Comité Central disant que le Congrès pan-Union des soviets avait décidé que les tâches de création de l'Union seraient temporairement sous le contrôle du Comité Exécutif central russe dans lequel il n'y a pas de représentation d'une seule nationalité ou d'une seule République, et qui maintenant décide comment disposer des richesses des différentes républiques. Je pose la question : la résolution du Plénum du Comité Central était-elle connue de tous les membres du Comité exécutif central de l'Union ? Je ne sais pas ce que le secrétariat répondra à cela, mais le fait que ce fut omis dans la première réponse est une preuve directe. Bien que nous ayons eu dans le passé de telles preuves claires que nos organes soviétiques centraux capitulaient devant une « psychologie d'esprit étroit », ils reçurent dix fois, même vingt fois plus de droits dans la Constitution de l'Union qu'ils n'en avaient auparavant. Au lieu de limiter ou de restreindre leurs droits, ils ont reçu au contraire comme une récompense, comme une décoration, comme une prime pour la façon stupide dont ils sabotent la question nationale au détriment du parti et de la politique étatique, au détriment de notre politique extérieure (et j'ai beaucoup de matériel montrant comment notre politique est vue à l'extérieur), ils ont reçu même davantage de fonctions. Depuis décembre, après le premier congrès pan-Union des soviets, ils sont devenus les maîtres de nos vies à tous. Il n'y a pas une seule mesure qui puisse être prise par les Républiques nationales dont on pourrait dire par avance qu'elle serait autorisée. Les comités exécutifs de district connaissent mieux leurs droits que les républiques nationales.

Camarades, ma position est que notre construction de l'Union a été incorrecte. Comme vous le savez, ce n'est pas seulement mon opinion mais aussi celle de Vladimir Ilitch. J'avais mis en garde en septembre, contre cette grande erreur qui allait être commise, dans un mémorandum spécial adressé au Comité Central.

Camarades, quelle est la conclusion de tout cela ? La conclusion est qu'on peut écrire encore dix résolutions, mais à part les ranger dans les bibliothèques et dans les archives, il n'en sortira rien. Nous devons résoudre cette question de façon pratique, Le camarade Staline a déjà introduit ici un grand amendement, en faveur d'un système bi-caméral (à deux chambres). Mais nous devons aller résolument plus loin, nous devons enlever les neuf dixièmes des pouvoirs aux

---

Lénine, [La question des nationalités ou de l'« autonomie »](#), 1922. (Note de la MIA)

commissariats de l'Union et les remettre aux Républiques nationales. (*Applaudissements*) Camarades, comme je propose le premier amendement, permettez-moi de l'expliquer. Le camarade Staline, dans son premier discours, non dans celui d'aujourd'hui, qui va en sens contraire, mais dans le premier, où il a manifesté une attitude prudente sur la question nationale, a indiqué qu'outre les circonstances internes il y a aussi des circonstances de nature extérieure et, en même temps, il a indiqué l'importance colossale que la question nationale aurait dans les révolutions à venir, en raison de la confrontation inévitable entre les nations de l'Est et les Etats impérialistes occidentaux. On pourrait aussi ajouter un autre aspect, peut-être insignifiant mais qui rend nécessaire de traiter la question nationale avec un soin particulier, c'est la question nationale à l'Ouest. Mais malheureusement, le camarade Staline ne s'y réfère même pas maintenant. Il n'y a rien ni au sujet de l'Est ni au sujet de l'Ouest. Aujourd'hui, dans la commission, le camarade Staline a dit que si nous ajoutons un amendement sur l'Ouest cela pourrait peut-être affaiblir ses aspects orientaux, comme si ces aspects étaient inclus dans ses thèses. Mais cet aspect n'est pas dans ses thèses.

Pour cette raison, camarades, je considère qu'il est nécessaire qu'il y ait dans ces thèses — sous une forme ou sous une autre, je ne veux pas discuter ici à quelle thèse il faut l'ajouter, cela dépend de Staline ou du CC — mention de ce que Vladimir Illitch n'a cessé de nous répéter dans la période passée, à savoir que si nous sommes appelés à devenir le centre de la lutte des nationalités opprimées hors des frontières de l'URSS, nous devons intérieurement, à l'intérieur des frontières de l'URSS, adopter une décision correcte sur la question nationale. Car si nous parlons d'auto-détermination nationale sur le front extérieur, mais que nous ne la permettons pas à l'intérieur, alors tout le monde nous reprochera évidemment notre hypocrisie. Je vous rappelle les paroles de Vladimir Ilitch : « Nous ne pouvons nous permettre de faire la plus petite erreur dans ce domaine parce que, tout en sapant notre sincérité principielle — telles sont ses paroles — elle peut aussi miner notre lutte pour la défense des nationalités opprimées par l'impérialisme ».

C'est pourquoi je propose que vous insériez la thèse suivante. Aujourd'hui, à la commission, elle était trop longue, nous l'avions reprise de nos thèses ukrainiennes, mais je l'ai raccourcie et je la propose ainsi modifiée :

« L'importance révolutionnaire colossale qui transforme les luttes des nations et colonies orientales pour se libérer du joug des Etats impérialistes et aussi la reconstitution des mouvements de libération européens dans différentes provinces occupées, rendent d'autant plus nécessaire que le parti assume la responsabilité de réaliser une solution théorique et pratique correcte de la question nationale à l'intérieur des frontières de l'Union soviétique.

Seule une concordance la plus stricte entre notre politique sur la question nationale dans le pays et la politique que nous propageons hors des frontières sur la question nationale dans notre Etat et dans la ligne du parti, peut donner à l'Union soviétique et au Parti communiste l'autorité morale et la sincérité principielle qui en feront, dans le sens le plus large, la base de la lutte du prolétariat mondial contre l'impérialisme. ».

*(Cet amendement a été repoussé après une intervention de Staline demandant au Congrès de le rejeter.)*

Camarades, mon second amendement a une importance plus grande bien que le premier amendement était aussi très important. Le second amendement concerne notre situation intérieure. Nous considérons — je parle ici au nom des camarades ukrainiens — que la plus grande erreur a été commise aujourd'hui dans le passage où la formulation de Staline a été acceptée concernant le système bi-caméral. Tout d'abord, camarades, afin d'éviter toutes sortes d'arguments, nous sommes les défenseurs les plus décidés du système bicaméral. La question n'est pas là, elle est autre part. Pourquoi un système bicaméral a-t-il été créé ? Afin de donner des garanties aux différentes républiques. Telle est la base du système bi-caméral. Mais, dans la résolution qui a été acceptée aujourd'hui, non seulement le système bi-caméral ne donne pas aux différentes républiques la moindre garantie, mais au contraire elle renforce même le système qui existe déjà, un système qui opère de la façon suivante : sur les 360 députés provenant du Comité Central pan-Union, 280, si ce n'est plus, proviennent de la RSFSR, 80 autres appartiennent à toutes les autres républiques indépendantes prises ensemble.

Qu'est-ce que la commission a accepté aujourd'hui ? Que dans la seconde catégorie de nationalités — retenez ce mot — les nationalités participeront avec un nombre égal de voix. Ainsi chacune des 15 républiques autonomes et des districts de la RSFSR auront 4 voix. La région centrale aura 4 voix, l'Ukraine 4 voix et la Russie blanche 4 voix. A quoi arrivons-nous ici ? En fait, la RSFSR aura 64 ou 70 voix, l'Ukraine 4 et la Russie blanche 4. Vraiment, la position du camarade Staline se révèle très confortable et pourtant il dit : « Je reconnais toutes les nationalités et vous ne voulez pas reconnaître les Kirghizes ». (Interruptions : « *C'est vrai !* ») Si tel est le cas, permettez-moi de vous dire : je suis prêt à permettre à la Kirghizie, au Turkestan et à toutes les autres républiques autonomes de devenir des républiques indépendantes. Alors chacune d'elles pourra entrer dans la seconde catégorie sur une base égale.

Mais qu'avons-nous réellement ici ? Pourquoi créons-nous cette seconde catégorie ? Afin que les différentes républiques puissent recevoir, selon leurs besoins et leur capacité de taxation, une aide allouée par le centre. Mais les républiques autonomes ont une allocation dans la RSFSR, elles ont un commissariat central dans la RSFSR, elles ont un Conseil général des ministres de la RSFSR — elles sont automatiquement reliées à la RSFSR. De telle sorte que, dans une Chambre du Comité exécutif central de l'Union, elles marchent toutes le long d'une ligne précise ; ensuite elles entrent dans la deuxième chambre et disent qu'elles sont des républiques distinctes indépendantes. Non, permettez-moi de le dire, si elles sont indépendantes, elles doivent être réellement indépendantes, en coupant les liens avec la Fédération (russe). Je considère cela comme absolument nécessaire, étant donné les différents niveaux de

développement politique et culturel et qu'en défense de la République, dans la seconde catégorie, il doit y avoir non des nationalités mais des unités étatiques. Nous avons dit à Staline depuis longtemps que nous ne voulons pas d'un vote semblable à celui de la RSFSR. Non, nous sommes beaucoup plus humbles. Nous serions satisfaits si la RSFSR se contentait de n'avoir pas plus de deux cinquièmes des votes dans la seconde catégorie, et si ces deux cinquièmes étaient divisés entre les républiques. C'est son affaire, mais si la RSFSR veut donner un exemple de libéralisme et de nationalisme démocratique, que Staline emploie comme argument contre notre système bicaméral, alors la RSFSR doit créer, dans son propre Comité Exécutif pan-Union, une seconde catégorie à laquelle ces républiques seraient invitées.

Si nous nous opposons fermement aux propositions du camarade Staline, ce n'est pas parce que nous avons un sentiment d'égalité moindre que d'autres. Pour parler librement et franchement, il n'est pas nécessaire de créer une seconde catégorie et il n'est pas nécessaire de dire qu'elle développera une base pour garantir les droits des différentes républiques. C'est pourquoi je soutiens la résolution suivante : « Aucune unité étatique participant à une seconde catégorie ne peut avoir plus de trois cinquièmes de voix ».